[61r., 125.tif]

lequel en fut investi le 8. Fevrier <1516.> Ferdinand I. lui confirma cette charge en datte du 12. Juillet. 1530. et Charles VI. en investit feu le Cte Louis le 5. Novembre 1712. J'ai payé les cinq mutations, deux de seigneur Suzerain, Charles 6. et Marie Therese et 3. de vassal, feu le Cte Louis, feu mon pere et feu mon ainé. A cheval au Prater. Il fesoit du vent. Le Prof. Meyer de l'Université, qui enseigne l'histoire naturelle et la Technologie vint chez moi, envoyé par le Cte Christian Sternberg, il me parla de son voyage de Suisse et d'Italie. Schimmelf. [ennig] dina avec moi. Il me lut apres le diner l'annonce d'un ouvrage sur les impositions de la Bohême. Le grand Duc de Toscane forme un seul Conseil. Choisi un frac et des gilets. Je me ressens du tems humide. Le soir je fus voir Me de Haeften, qui fut etonnée de mon oeil. Dela je fus encore chez le Pce Lobkowitz et j'eus la foiblesse d'y rester le dernier, pour ramener encore Me d'A.[uersperg] qui me dit que ce cruel sacrifice ne pouvoit se demander ni s'accorder a moins que l'homme ne fut bien sur de lui, de l'accorder et se trouver trompé, seroit affreux. Le Pce Reuss, dit-elle, ne seroit point un amant dangereux, il savoit qu'elle aimoit Ligne, et la quitta pour aller s'attacher a Me Grandemann, alors elle voulut l'avoir a toute force. Elle l'estime encore. Je la quittois pour aller chez l'Amb. de France, ou il y avoit beaucoup de monde.